



# Chêne Infos

Commune de Tortequesne

N ° 56

Mai 2020



## La photo du mois

**SAUVEZ DES VIES**  
**RESTEZ**  
**PRUDENTS**



## Quoi de neuf ?

### Réouverture de la mairie :

A compter de ce lundi 11 mai, la mairie est de nouveau ouverte au public tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi. Les règles sanitaires devront être appliquées par tous les visiteurs. Le port du masque est conseillé. La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 19 et samedi 20 juin mais ouverte le mercredi 17 juin.

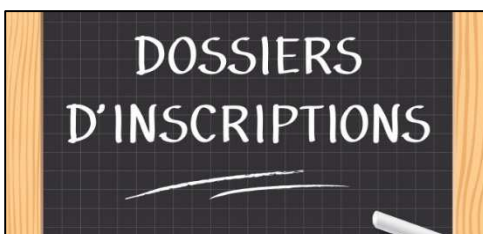
### ECOLE :

#### A - Non réouverture de l'école :

Le bureau municipal a reçu Mme RENARD, Directrice d'école et les institutrices afin de faire le point sur l'ouverture des écoles à la date du 12 mai.

Le protocole sanitaire très complexe a été étudié minutieusement et après avoir débattu sur plusieurs points, il a été décidé de ne pas ouvrir l'école avant la rentrée de septembre.

#### B - Inscriptions à l'école pour l'année 2020-2021 :



Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants non scolarisés à l'école de Tortequesne doivent passer **avant le 29 mai en mairie** pendant les heures d'ouverture (tous les matins de 9 h à 12 h sauf le **mercredi**) avec le livret de famille et le carnet de vaccination.

### Distributions de masques :

La commune a prévu la distribution de deux masques « grand public » pour chaque habitation de Tortequesne. Une distribution supplémentaire en cas de famille plus nombreuse (pour les personnes de plus de 10 ans) est prévue en mairie, lors de permanences dont la date n'est pas encore définie. En effet, à l'heure où ces lignes sont écrites, les masques n'ont toujours pas été reçus.

En attendant, la commune a distribué le **mardi** 12 mai dans chaque maison 6 masques chirurgicaux (usage unique) qui ont été offerts par la région Hauts-de-France.



### Pizzeria :

Une Tortequesnoise commerçante en food-truck propose ses pizzas tous les mercredis de 18h à 21h30. La camionnette est installée dans la rue du 19 mars, près du calvaire.


Commande par tel au 06 65 32 96 86



### La Poste :

Les services de La Poste nous informent que toutes les boîtes aux lettres du village sont à nouveau opérationnelles.

### Réouverture des déchèteries :

	Communauté de Communes Osartis-Marquion	Réouverture des déchèteries Lundi 11 mai
-Uniquement sur rendez vous. Tel 0 800 10 25 35 ou formulaire sur <a href="http://www.symevad.org">www.symevad.org</a>		

La Communauté de Communes Osartis-Marquion a décidé de rouvrir ses déchèteries le lundi 11 mai. L'accès se déroulera uniquement sur rendez-vous. En partenariat avec le Symevad, la réservation de passage en ligne est réservée aux particuliers. Il suffit de remplir un formulaire sur [www.symevad.org](http://www.symevad.org). Renseignements au 0 800 10 25 35.

### Collecte du verre :



La collecte du verre deviendra mensuelle à compter du jeudi 2 juillet. Les bacs de 35 litres actuels seront donc remplacés par des nouveaux bacs roulants de 120 litres. Ces bacs seront distribués le lundi 1er juin pour la commune de Tortequesne. Un seul modèle de bac étant distribué, ce dernier sera déposé systématiquement devant chaque habitation accompagné d'un mot d'information. Vous pouvez choisir entre rendre ou garder votre ancien bac à verre de 35 L.

Vous devrez utiliser le nouveau bac dès réception.



### Réouverture du dépôt végétal :

Le dépôt végétal a rouvert ses portes ce lundi 11 mai. Afin de respecter au mieux les gestes barrières seules 2 clés sont mises en circulation pour l'instant, pour un délai de 24h. Vous pouvez prendre rdv par téléphone ou en mairie pour en réserver une.

## Vie quotidienne

### Cérémonie du 8 mai :



Vu les conditions sanitaires liées au coronavirus, toutes les cérémonies ont dû être annulées. Un dépôt de gerbe a tout de même eu lieu en comité restreint en commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

### Centre aéré :

Actuellement, le centre aéré « Tortequesne, Hamel et Bugnicourt » de cet été est maintenu. En attendant de plus amples renseignements de l'Etat, la commune d'Hamel n'est pas en mesure de donner la date d'ouverture, les contraintes qui seront mises en place ni le nombre d'enfants qui seront acceptés. Nous vous informerons dès que possible.

### Appel à la vigilance :

Des vols ont eu lieu récemment dans la commune. En conséquence, nous vous demandons d'être très vigilants. Dans la mesure du possible, prenez toutes les précautions nécessaires. Il est conseillé de ne pas laisser les véhicules la nuit sur le trottoir.

## Vie associative

### FC Tortequesne :

# Le FC Tortequesne recrute !



**Saison 2020 / 2021**

**Ecole de foot**

U6/U7 (2014 et 2015)  
U8/U9 (2012 et 2013)

**Championnat**

1 équipe U10/U11 (2010 et 2011)  
1 équipe U16 (2005, 2006 et 2007)  
1 équipe Séniors

*Le club recherche  
également  
des éducateurs et  
des bénévoles !*

Renseignements  
06 84 23 91 79  
fc.tortequesne@gmail.com





**Merci  
au comité des fêtes  
de Tortequesne qui a  
offert aux aînés du  
village  
le traditionnel  
bouquet de muguet  
du 1<sup>er</sup> mai.**

### Comité des Fêtes :

Le Comité des fêtes, représenté par son président Robert Pecqueur et sa trésorière Marie Claire LAFORGE, a offert le traditionnel bouquet de muguet aux résidentes et au personnel soignant de l'Ehpad de Corbehem ainsi qu'aux Tortequesnoises de la commune nées avant 1949. Bravo pour cette heureuse initiative.

### Steppeuses :

Les steppeuses de Tortequesne vous informent que la reprise du Step se fera le **mardi 15 septembre 2020** (si les conditions sanitaires du Covid-19 sont levées) pour la saison 2020/2021. De 19h30 à 20h30, salle des fêtes de Tortequesne.

Cotisation annuelle: 45 euros

Certificat médical obligatoire valable 3 ans.

2 essais avant toute inscription

Les mardis et jeudis

Renseignements : Gaëlle SAUDEMONT [0624363548](tel:0624363548)

### Bibliothèque Mille et Une Pages :



La bibliothèque Mille et Une Pages rouvre à partir du 13 mai, une seule journée par semaine (le mercredi) de 10h30 à 12h. Les règles sanitaires devront être appliquées par tous les visiteurs. **Le port du masque est obligatoire.**

Les enfants ayant emprunté un livre dans le cadre des écoles sont priés de venir le rapporter à la bibliothèque à l'heure de la permanence où de le déposer en mairie.

## Acout'Ichi

M. et Mme Cafougnette ont fait un rêve.

- C'te nuit, j'ai rêvé que j'faisôis du vélo. J'sus crevé.
- Bah, bin mi, tout l'nuit j'ai rêvé que j'faisôis l'amour.
- Aveuc mi ?
- Bin non, t'étô parti faire du vélo.